

Réunion Technique ASTI – mardi 28 septembre 2021 - 12h15 à 14h

Présents : Dominique K, Monique, Jean-Luc, Pierre, Marie-Claude, Sophie, Anne, Patrick A , Nicole, Marie-Hélène, Georgina, Michel, Marie-France, Yolande, Elisabeth, Chantal, Véronique, Jean-Jacques, Bernadette.

Bilan de l'organisation « Accueil » juillet-août- sept

Important pour préparer l'été 2022...

Planning de l'été :

- Difficulté à remplir les 22 créneaux du mois de juillet, manque de bénévoles. Même chose début septembre. Certains (et notamment Pierre...) ont dû assurer de nombreuses permanences en urgence.
- Permanences du mois d'août très difficiles. 2 permanences /sem, c'était insuffisant, trop de monde d'autant qu'il fallait tout faire (courrier, aide alimentaire, domiciliations etc.) → en prévoir 3. Envisageable puisque des bénévoles disponibles en août n'ont pas pu s'inscrire sur le planning. Le nombre de personnes domiciliées à l'ASTI 14 augmente chaque année. D'où certaines permanences très chargées.

Besoins :

- 1 personne à l'accueil (téléphonique et physique) le mercredi après-midi, pour permettre à la protection sociale de fonctionner correctement. Dominique K change l'intitulé sur le framadate (« *Accueil et gestion interne du courrier* »).
- Il faudrait qu'une personne puisse s'associer à Dominique K pour la gestion du framadate, notamment pendant les périodes où il est absent. Marie-Hélène et Anne se sont proposées.

Utilisation des locaux avec Artifaille :

Pour éviter les « frottements » lundi am et mercredi am, jours de permanences Artifaille et ASTI 14, on orientera vers la « grotte » comme salle d'attente. Possibilité d'utiliser le bureau du CITIM, à côté de la porte d'entrée de la MDS, en plus du bureau ASTI pour recevoir en entretien (aide alimentaire).

Planning papier, le retour :

Le planning papier sur 4 semaines qui était utilisé avant le framadate circulera à chaque réunion technique. On espère pallier le manque d'anticipation noté depuis que le framadate est en place. Les bénévoles devront eux-mêmes reporter leurs inscriptions sur le framadate.

Les problèmes d'utilisation pratique du framadate sont évoqués. Explications de Dominique K. Une aide pourra être apportée lors de la formation numérique du 20 octobre.

Chaque bénévole doit avoir la liste photocopiée des autres bénévoles accueil avec numéros de téléphone pour se faire remplacer en cas d'indisponibilité. La liste est aussi affichée dans le bureau sur le côté droit des étagères.

Aide alimentaire :

Petite équipe qui fonctionne mais besoin de renforts. Dominique K s'inscrit.

Nouvelles domiciliations :

Nouveaux CERFA à utiliser pour la demande et l'attestation, disponibles dans la pochette jaune, sur le bureau de l'ordinateur et dans la rubrique [Espace bénévole /« documents utiles »](#) du site.

Rappel : **la domiciliation est déclarative**, on la fait pour des personnes qui n'ont pas de papiers même si les problèmes d'orthographe du nom se posent (revenir éventuellement avec personne qui traduit) ; de même la domiciliation des enfants **sur l'un** des CERFA parents est déclarative. Autre rappel : la domiciliation est **individuelle**, on ne domicilie pas femme-mari ensemble.

Important : les nouvelles domiciliations sont **un temps d'entretien**, il faut le rappeler à tous les bénévoles. On fait le point sur la situation des nouveaux domiciliés (protection sociale, aide alimentaire etc.). On indique les possibilités d'aide et d'apprentissage du français à l'ASTI, ainsi que les activités « passerelle » et les rencontres du mardi matin au Restaurant Sauvages, Grâce de Dieu.

Idée d'un document simple de bienvenue (A4 plié par ex) à donner lors de cet entretien, destiné aux personnes étrangères, édité en 4 langues, reprenant ces informations, pour éviter la surcharge. Un dépliant ASTI 14 existe, très bien, mais il n'est pas conçu dans cet objectif. Il faudrait l'adapter.

La proposition de subvention de la préfecture pour l'amélioration du service « élection de domicile », avec formation, logiciel *Domifa* et achat de matériel, a été retenue par le CA. On voit les besoins.

Formation des nouveaux bénévoles Accueil

Besoin d'une réflexion sur ce sujet évoqué lors de la dernière réunion technique en juin. Elisabeth et Véronique ont posé les bases de cette réflexion et y travaillent avec Jean-Luc.

L'arrivée à l'ASTI 14 se fait dans une ambiance très sympa, mais une masse d'informations est à intégrer pour les différentes permanences :

- des informations « pratiques » sur les procédures mises en place par l'ASTI 14 qu'il va falloir utiliser (pour l'élection de domicile, le courrier, l'aide alimentaire etc.) ;
- des informations sur les valeurs et les missions de l'ASTI 14 ;
- des informations sur les différentes structures vers lesquelles diriger les personnes étrangères étant donné la multiplicité des questions posées ;
- mais aussi des informations plus larges et parfois très complexes sur ce qui relève de la situation des personnes étrangères (situation administrative, droits etc.).

Être « jeté dans le bain » en « faisant », est difficile. A cela s'ajoute l'inadaptation des locaux. Quelle formation mettre en place quand les nouveaux bénévoles, après avoir participé (ou avant d'avoir participé) à la réunion de présentation de l'ASTI 14, deviennent *observateurs* ?

On peut imaginer un « tutorat » avec un ou une bénévole expérimenté.e qui accompagne l'apprentissage des premières permanences, vérifie les premiers documents remplis etc. ; le tuteur ou la tutrice constitue un interlocuteur privilégié que l'on peut contacter pour répondre aux questions qu'on se pose. On peut également imaginer des « répétitions » sans public des

différentes procédures. Cela permet d'indiquer certaines erreurs fréquentes ou certains oublis possibles, de comprendre en quoi ils peuvent être très problématiques, de prioriser, de réfléchir ensemble sur le pourquoi telle ou telle étape, sur le temps nécessaire pour l'entretien. Vos idées sont bienvenues, à transmettre à Elisabeth, Véro et Jean Luc.

Les formations assurées par Elise paraissent indispensables à suivre pour les nouveaux bénévoles. Rappel : **les bénévoles Accueil doivent adhérer à l'ASTI 14.**

Pour finir...

Attention !

Bien préciser aux personnes étrangères que venir le lundi matin à la consultation juridique ne signifie pas avoir un RV. Les 15 premières environ sont reçues.

Le mardi et le jeudi après-midi de 14h à 16h la consultation par téléphone est une consultation juridique et non pas une prise de rendez-vous.

Prochaines réunions techniques :

Mardi 19 octobre 12h15

Mardi 16 novembre 12h15

Mardi 14 décembre 12h15

Une réunion des nouveaux bénévoles est prévue le 11 octobre.